

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01212 Numéro SIREN : 830 403 101 Nom ou dénomination : OB DOLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt 11599

DÉPÔT DU

edi-tdfc

1

BILAN - ACTIF

13 AOUT 2019

DGEF N° 2050

SARL OB Dole SARL		TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES		18		
4 rue Nikola Tesla 35000 RENNES						
8 3 0 4 0 3 1 0 1 0 0 0 1 7						
		3 1 1 2 2 0 1 8				
		8000		8000		
ACTIF IMMOBILISÉ	AV					
	AB					
	CN					
	AF	12133	AG	4645 7487		
	AH		AI			
	AJ		AK			
	AL		AM			
	AN		AO			
	AP		AQ			
	AR	20426	AS	4464 15962		
	AT	119177	AU	14589 104588		
	AV		AW			
	AX		AY			
	CS		CT			
	CU		CV			
	BB		BC			
	BD		BE			
	BF		BG			
BH	2655	BI	2655			
TOTAL (II)		BJ	154391	BK	23698 130693	
STOCKS *	BL		BM			
	BN		BO			
	BP		BQ			
	BR		BS			
	BT		BU			
	BV		BW			
	BX	13021	BY	1085 11936		
	BZ	20177	CA	20177		
	CB		CC			
	CREDANCES	CD		CE		
CF		3622	CG	3622		
CH		6052	CI	6052		
TOTAL (III)		CJ	42873	CK	1085 41788	
DIVERS	CW					
	CM					
	CN					
	TOTAL GENERAL (I a VI)		CO	205265	IA	24783 180481
Rendus		CP		3. Part à plus d'un an	CR	
Stocks				Crédances		

SARL OB Dole SARL										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion (6 bis)								VI		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								VII		
	Revenus exceptionnels sur opérations de gestion								VIII		
	Total des produits exceptionnels - (VII)								IX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								X		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								XI		
	Dépenses exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 bis)								XII		
	Total des charges exceptionnelles - (VIII)								XIII		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)									XIV		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise								(IX)			
Impôts sur les bénéfices *								(X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	74362		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	223771		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)									HN	-149409	
RÉSULTATS	1	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
	2	Dont	produits de locations immobilières						HY		
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs à détailler au 8, ci-dessous						IG		
	3	Dont	- Crédit-bail mobilier *						HP		
			- Crédit-bail immobilier						HQ		
	4	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs à détailler au 8, ci-dessous							HH		
	5	Dont produits concernant les entreprises liées							IJ		
	6	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IK		
	7 bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.F.)							HN		
	8	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 ci-dessus)							RO		
		Dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
	9	Dont transferts de charges							A1	438	
	10	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A2		
	11	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences - produits							A3		
	12	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences - charges							A4		
	13	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives							VII		
								VIII			
- Détail des produits et charges exceptionnels : Seule mention de lignes est autorisée (reproduire le cadre 7 et le compléter en annexe)											
8	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										

SARL OB Dole SARL										31122018	
CADRE A											
IMMOBILISATIONS											
TOTAL I											
TOTAL II											
12133											

SARL OB Dole SARL

31122018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au 1 ^{er} janvier de l'exercice		Valeur brute des immobilisations au 1 ^{er} janvier de l'exercice		Amortissements des immobilisations provenant d'exercices antérieurs au 1 ^{er} janvier de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		TOTAL I	CY	II		III		IV		V	
		TOTAL II	PI	PI	4645	PI		PH	4645		
Terrains			PI	PI		PK		PI			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PI			
	Intégrées, agencements et aménagements de constructions		PV	PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	4464	QB		QC	4464		
Autres immobilisations corporelles	Intégrées, agencements, aménagements divers		QD	QE	13699	QF		QG	13699		
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	889	QN		QO	889		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	QV	19053	QW		QX	19053		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP	23698	ØQ		ØR	23698		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Transférable	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immobilisations non transférables	N°	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4	
	Intégrées, agencements et aménagements de constructions	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Intégrées, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	Y1											Y2	
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NI		NW	
Total général des (NP + NQ + NR)	NW					(NS + NT + NI)	NY			(NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à court terme				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

SARL OB Dole SARL										31122018			
CADRE A			ÉTAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d 1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
DE L'ACTIF CIRCULANT				VX									
				VY	2655							2655	
	Autres créances diverses			VZ									
	Ventes sur titres			VA									
	Personnel et comptes rattachés			VB									
	Securite sociale et autres organismes sociaux			VC									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2393		2393						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9902		9902						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
Groupe et associés (2)			VC										
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	7881		7881							
Charges constatées d'avance			VS	6052		6052							
TOTALUX			VT	41906	VU	39251	W				2655		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d 1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG											
	à plus d 1 an à l'origine	VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		62575		62575							
Personnel et comptes rattachés		8C		4551		4551							
Securite sociale et autres organismes sociaux		8D		4097		4097							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		3629		3629							
	Obligations cautionnées	VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I											
Groupe et associés (2)		VI		238213		238213							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z											
Produits constatés d'avance		8L		6824		6824							
TOTALUX		VY		319890	VZ	319890							
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 200													

3 1 1 2 2 0 1 8

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la page p. 2032 N° 01 Sp.

SARL OB Dole SARL				31122018	
I. SUIVI DES DEFICITS					
Montant des déficits antérieurs à l'exercice				8	
Déficit de l'exercice (à reporter à l'exercice suivant)				87	
Déficit de l'exercice (à reporter à l'exercice suivant)				8	
Déficit de l'exercice (à reporter à l'exercice suivant)				YJ	151802
Total des déficits restant à reporter (somme K+YJ)				YK	151802
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1-1 bis A1-1 du CGI (dotations de l'exercice)				ZI	5766
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuille séparée)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1-1 bis A1-2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9I		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAL X (YN = ZV, 9S et YO + ZW, 9I)			YN		YO
à reporter au tableau 2058-A				↓ ligne W1	↓ ligne W1

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	11			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058-B déposé au titre de l'exercice précédent

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SARL OB Dole SARL

Exercice N clos le : 31122018 Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE					
	MONTANT UTILISÉ					
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		18328			
	MONTANT A LA CLÔTURE		18328			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
	CONGÉS A PAYER			CHARGES A PAYER DEDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES HORS TAXES	
		Congés provisionnés	4551	4551		
		Charges sociales provisionnées	1215	1215		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	5766	5766		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob fin. emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés	3044	3044		
		Banques et val mob de placement				
		Concours bancaires courants				
7881		RRR à obtenir, fact et avoirs à recevoir	8559	8559		
13021		RRR à accorder, fact et avoirs à établir				
		Participation des salariés				
		Personnel				
		Sécurité sociale	959	959		
		Etat				
		Produits et charges externes diverses				
20902		TOTAL	18328	18328		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SARL OB Dole SARL

Exercice N clos le : 31122018

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTEGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		CREDITS IMPOTS TOTAL XG	2393 2393

SARL OB Dole SARL																								
1. Engagements de crédit-bail mobilier 2. Engagements de crédit-bail immobilier 3. Effets portés à l'escompte et non échus 4. Sous-traitance 5. Locations, charges locatives et de copropriété 6. Personnel extérieur à l'entreprise 7. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions) 8. Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages 9. Autres comptes																								
TOTAL I TOTAL II																								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																								
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée inférieure à 12 mois)										17		YQ											
	Engagements de crédit-bail immobilier												YR											
DETAILS DES POSTES AUTRES REVENUS ET CHARGES EXTERNS	Sous-traitance												YI											
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée inférieure à 12 mois)										18	46516	YQ	46516										
	Personnel extérieur à l'entreprise												YU	1439										
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)												YS	30868										
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV											
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										19		SI	48709										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZI	127534										
	TVA professionnelle*, CFE, CVAI												YW	1142										
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										20		YZ	2247										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												YX	3389										
TVA	Montant de la TVA collectée												YY	13977										
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	26902										
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS) *												OB	36802										
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												OS											
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	1,47										
	Nombre de centres agréés *										XP													
	Filiales et participations (liste au 2053 G prévu par art. 38 II de la loi n° 101 au C.G.)																							
	Aides perçues avant d'une date à la réduction d'impôt prévue par l'article 288 bis du C.G. pour l'entreprise d'initiative *												RC											
RÉSUMÉ DU GROUPE	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies RII																							
	Société: résultat consolidé net avant impôts et membre du groupe										1A													
	Société: résultat consolidé net après impôts et membre du groupe										1B													
	Groupe: résultat d'ensemble										1D													
	Société: résultat consolidé net avant impôts et membre du groupe										1E													
	Société: résultat consolidé net après impôts et membre du groupe										1F													
Si vous relevez du régime de groupe, indiquez si vous êtes membre du groupe										1G														
N° SIRET de la société mère du groupe										1H	8	2	1	9	8	5	8	7	6	0	0	0	1	9

* Ce cadre est destiné à l'usage des entreprises qui ont opté pour le régime de l'article 2053 G du C.G. pour l'entreprise d'initiative.

* Pour l'entreprise d'initiative, les résultats consolidés nets avant impôts et membres du groupe sont les résultats consolidés nets avant impôts et membres du groupe.

* Des explications sur le contenu de ce cadre sont fournies dans le tableau n° 2052 et dans le tableau n° 2053 N du C.G. pour l'entreprise d'initiative.

SARL OB Dole SARL						X
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE						
	Valeur d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'usage	Valeur de cession	Valeur résiduelle des plus-values	Valeur résiduelle des moins-values	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés					
	Amortissements irrégulièrement effectués se rapportant aux éléments cédés					
	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	Amortissements non pris en compte en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement déduite par les lois de 1990, 1998 et 1973 (effacement ultimes)					
	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets (sans prise de l'actif immobilisé) n'ayant pas été inscrits à titre d'actif, depuis le 01/01/2000					
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus-values à long terme à long terme de valeurs sans objet aux fins de la cession					
	Déficits de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Déficits de l'exercice sur une note annexée					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne) ⁽¹⁾					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne) ⁽²⁾					
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹⁾						
			(A)	(B)	(C)	
				(Ventilation par taux)		

* I - Exploitation commerciale d'éléments cédés, sans déduction de la plus-value.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 208, 209 A, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

[illegible]

SARL OB Dole SARL

X

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
SITUATION DES COMPTES SPÉCIAUX DES SOCIÉTÉS EN 2012					
		10	15	18	25
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent N-1	1				
Reserve figurant au bilan des sociétés d'exercice N	2				
TOTAL lignes 1 et 2	3				
Prélèvements opérés	donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL lignes 4 et 5	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	ligne 3 - ligne 6	-			

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 2052.

Nom et adresse de l'entreprise : SARL OB Dole SARL

☐

Date de début de l'exercice : 19062017 Date de fin de l'exercice : 31122018

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyennés du personnel : Effectif CVAE

YF 2

Données agrégées

YF

Données financières

YF

Effectifs moyens du personnel : Effectif CVAE

RF

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

OV

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées

OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OF

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges

OF

TOTAL 1 ON

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OH

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

OE

Subventions d'exploitation reçues

OF

Variation positive des stocks

OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

OF

Revenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

XT

TOTAL 2 OM

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats

ON

Variation négative des stocks

OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

OR

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

OZ

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OW

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée

OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OY

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OY

TOTAL 3 OF

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée

total 1 + total 2 - total 3 OG

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° SA 1329-AE et 1329-DE

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case

FY

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne ON)

GX

Efficients au sens de la CVAE

FY

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de définition fixées à l'article 223 A du CGI)

HX

Période de référence

GY

GZ

Date de cessation

HR

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée (ligne OE), portées en ligne OU.

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société

1. 11.

1

Identifiant : 3 1 1 2 2 0 1 8

N° : 8 3 0 4 0 3 1 0 1 0 0 0 1 7

Dénomination : SARL OB pole SARL

Adresse : 4 rue Nikola Tesla

Code Postal : 35000

Ville : RENNES

Nombre total d'associés ou tenanciers personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1000
Nombre total d'associés ou tenanciers personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS Dénomination : L'ORANGE BLEUE EUROPEAN FITNESS
N° SIREN : si société établie en France : 8 2 1 9 8 5 8 7 6 de détention : 100,00 Nb de parts ou actions : 1000
Adresse : N° : Rue du Lieut. Colonel Dubois
Code Postal : 35000 Commune : RENNES Pays : FR

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN : si société établie en France : de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° :
Code Postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN : si société établie en France : de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° :
Code Postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN : si société établie en France : de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° :
Code Postal : Commune : Pays :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : Nom patronymique : Prénoms :
Nom marital : de détention : Nb de parts ou actions :
Né(e) le : Date : N° Département : Commune : Pays :
Adresse : N° :
Code Postal : Commune : Pays :

Titre (2) : Nom patronymique : Prénoms :
Nom marital : de détention : Nb de parts ou actions :
Né(e) le : Date : N° Département : Commune : Pays :
Adresse : N° :
Code Postal : Commune : Pays :

1. Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de mentionner, sur chaque tableau, en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de pointer le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de votre même case.
Indiquer : N° pour Monsieur, MME pour Madame, ou MME pour Madame, ou N° pour Madame, ou N° pour Madame.
Les tableaux supplémentaires, s'ils existent, sont fournis dans la même notice.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059 G

liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détent directement au moins 10 % du capital

1

(1)

X

Exercice : 2018 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIREN : 8 3 0 4 0 3 1 0 1 0 0 0 1 7

Dénomination : SARL OB Dole SARL

Adresse : 4 rue Nikola Tesla

Code Postal : 35000

Ville : RENNES

Nom de la filiale ou du groupe de personnes de droit ou de fait		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

1. Un espace pour le nombre de filiales et/ou de lignes de l'imprimante, en un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotiser chaque tableau en haut et en bas de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-entendus en bas à droite de votre imprimante.

2. Des explications complémentaires, en abrégé, sont données dans le manuel N° 1.

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

1 / 1

SARL OB Dole SARL

31122018

[illegible]

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	
--	--

1 / 1

SARL OB Dole SARL

31122018

[illegible]

Désignation de la société : SARL OB Dole SARL

Date de clôture : 31122018

Désignation de la société tête de groupe

PME au sens communautaire

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DISPENSES DE DECLARATION FISCALE	
Crédit d'impôt	Montant
Compétitivité et emploi	2208

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
	Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	36802
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPÔT AVEC DEPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT «Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Compétitivité et	Montant	185

OB Dole

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

Documents fiscaux



R. 15 - 15/01/2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	19062017	et clos le	31122018
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PSE innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL OB Dole SARL			
SIRET	8 3 0 4 0 3 1 0 1 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
4 rue Nikola Tesla			
35000 RENNES			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
SIRET		8 2 1 9 8 5 8 7 6 0 0 0 1 9	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités des centres de culture physique		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 151802
	Bénéfice imposable à 15%		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION LÉGALE SUR LES REVENUS			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISE OU ÉTABLISSEMENT DÉSIGNÉ AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION N° 2258-SD PAR LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V3.12.4			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
KPMG Rue de la Terre Victoria Parc Edonia 35768 Saint Grégoire Cedex			
Tél:		Tél:	
CGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 06032019 Lieu:	
		Qualité et nom du signataire: M Marquer - Gérant	
		Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065).

SARL OB Dole SARL		18	
4 rue Nikola Tesla 35000 RENNES			
8 3 0 4 0 3 1 0 1 0 0 0 1 7			
		Facture N° 18	
		3 1 1 2 2 0 1 8	
AV	8000		8000
AB		AC	
CX		CQ	
AF	12133	AG	4645
AH		AI	
AJ		AK	
AL		AM	
AN		AO	
AP		AQ	
AR	20426	AS	4464
AT	119177	AU	14589
AV		AW	
AX		AY	
CS		CT	
CU		CV	
BB		BC	
BD		BE	
BF		BG	
BH	2655	BI	2655
TOTAL (II)		BJ	154391
		BK	23698
		BL	
		BN	
		BP	
		BR	
		BT	
		BV	
		BX	13021
		BZ	20177
		CB	
		CD	
		CE	3622
		CH	6052
		CJ	42873
		CK	1085
		CL	6052
		CM	
		CN	
TOTAL GENERAL (Ia + V)		CO	205265
		IA	24783
		IB	180481
Renvois		CP	
3. Part à plus d'un an		CR	
Stocks			
Créances			

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SARL OB Dole SARL

31122018

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁴		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁵		Total (a à h)		

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SARL OB Dole SARL				EXERCICE 31122018			
CAPITAL N PROPRES	Capital social (1) (2000)			DA	10000		
	Primes sur versements en espèces (3)			DB			
	Primes sur versements en nature (4) (5)			DC			
	Réserves légales (6)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (7) (dont prime sur augmentation de capital) (8)			DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) (9)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-149409		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées (10)			DK			
	TOTAL (I)			DL	-139409		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) (6)			DV	238213		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	62575		
	Dettes fiscales et sociales			DY	12278		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régularisateur	Produits constatés d'avance (4)			EB	6824		
TOTAL (IV)			EC	319890			
Ecart de conversion passif (7)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	180481			
REVENUS	1	Ecart de réévaluation non reporté au capital			EB		
	2	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation 1959			IC	
			Ecart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation 1976			IE	
	3	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme (8)			EF		
	4	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	319890	
5	Dont comptes bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

SARL OB Dole SARL										
Exercice N										
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION			IA		FB		FC			
			ID		FE		FD			
			IG	73914	FI		FE	73914		
	Chiffres d'affaires nets		IJ	73914	FK		FI	73914		
	Produits financiers						FL			
	Produits immobiliers						FM			
	Subventions d'exploitation						FN			
							FO			
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	438		
	Autres produits (1, 11)						FQ	10		
	Total des produits d'exploitation - 2 (I)						FR	74362		
	Achats de marchandises, y compris droits de douane						FS	1726		
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements, y compris droits de douane						FU	2739		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3, 16 bis)						FW	127534		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3389		
	Salaires et traitements						FY	41602		
	Charges sociales (10)						FZ	10615		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		dotations aux amortissements				GA	23698	
				dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant		dotations aux provisions				GC	1085	
Pour risques et charges		dotations aux provisions				GD				
Autres charges (12)						GE	8335			
Total des charges d'exploitation - 4 (II)						GF	220727			
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-146365			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré				(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'entité mobilière (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets successions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3044		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes successions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	3044		
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-3044			
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-149409			